

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les conditions générales de vente régissant les rapports entre les établissements habités tourisme ou les agences de voyages par arrêté préfectoral et leur clientèle ont été fixées par le décret 94-940 du 15 Juin 1994 (ART. 95-103) pris en application des articles L 211-8 et L 211-18 du Code du Tourisme. Les extraits plus complets vous seront remis lors de votre inscription avec le bulletin de commande.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES BERNARD VOYAGES 2008

1• INSCRIPTION

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion formelle aux conditions particulières ci-dessous. Pour être considérée comme effective, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30% du prix du voyage. Le règlement du solde doit être versé au plus tard 30 jours avant le départ. (fractionnement possible du solde). En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité du prix du voyage est exigible. En cas d'inscription à moins de 15 jours du départ, le règlement s'effectue par Carte Bleue ou espèces, une participation aux frais de télécommunication pourra être demandée. Nos départs sont garantis avec un minimum de 30 participants (sauf mention spéciale), dans le cas où ce minimum n'est pas atteint, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage ou de proposer d'effectuer le voyage moyennant un supplément (précisé à chaque voyage). Les clients inscrits, recevront une notification au plus tard 21 jours avant le départ (8 jours pour les PROMOTIONS) et devront informer l'organisateur de leur décision par retour de courrier. En cas d'annulation, le client sera remboursé des sommes versées sans délai et sans aucune autre indemnité de part et d'autre.

2• PRIX

Les prix des voyages et séjours ne sont ni contractuels, ni garantis. Ils ont été établis en fonction des données économiques connues au 30/11/07. Toutes modifications de ces conditions et notamment une fluctuation des taux de change, tarifs hôteliers, situation économique du pays ou des tarifs des transports (aériens, maritimes...) peut entraîner un changement de prix dont le client sera immédiatement informé (préavis de minimum 30 jours). Dans le cas où cette augmentation excède 10 % du montant total du voyage il pourra, soit accepter la majoration, soit demander le remboursement des acomptes versés sans autre indemnité. L'annulation éventuelle devra intervenir dans les 8 jours suivant la notification d'augmentation. Les taxes d'aéroport sont dans tous les cas révisables à tout moment, un réajustement pourra être demandé jusqu'au jour du départ. Une erreur d'impression étant toujours possible, nous vous reconfirmerons les dates et prix lors de votre inscription.

3• PRESTATIONS - FORFAIT

• pour tous nos programmes autocar
Les prix comprennent : Le transport en autocar Grand Tourisme au départ de la région • les repas selon programme • l'hébergement en hôtels 2, 3 ou 4* NL base

chambre double, bain ou douche et wc • les excursions et visites mentionnées • le forfait Assur'plus • l'accompagnement Bernard Voyages base 40 personnes. (sauf promotions ou autre mention).

Ne comprennent pas (sauf indication contraire) : pourboires aux guides et chauffeurs • boissons • dépenses d'ordre personnel • les entrées aux monuments sauf celles prévues dans le programme • les excursions et visites facultatives (les prix indiqués sur nos programmes sont à titre indicatif et peuvent varier sur place) • les frais de délivrance des documents de police, santé, douane et visa • le supplément ch. individuelle • tout service non mentionné.

• pour nos programmes avion : voir descriptif de chaque voyage, ou dans la brochure du Tour Opérateur.

4• DURÉE DU VOYAGE (avion)

L'indication de la durée du voyage aéroport/aéroport, ne veut pas dire que le nombre de jours mentionnés sera passé à destination. Cette indication signifie que l'organisateur fournit des prestations échelonnées sur ledit nombre de jours, à partir de l'heure de convocation à l'aéroport le jour du départ jusqu'à l'heure d'atterrissage du vol international, le jour du retour. Sauf mention particulière, il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international et ne comporteront aucune prestation sur le lieu du séjour. Les horaires de tous les vols et les types d'appareils sont toujours communiqués sous réserve et peuvent subir des modifications en toute dernière minute. Les modifications d'horaires (dues à grèves, intempéries, pannes, cas de force majeure, changement de jours de rotation.), qu'ils soient retardés ou avancés, ne donneront lieu à aucun remboursement. Il en va de même pour le cas où le vol aller aurait lieu le soir et celui du retour le matin. Suivant l'heure des vols, des plateaux repas sont servis durant le trajet aérien, ils remplacent le ou les repas qui auraient été servis dans les hôtels à la même heure et ne sont donc pas remboursables.

5• PRÉ - POST ACHEMINEMENT

Pour tous nos voyages (sauf mention spéciale) nous assurons la prise en charge de nos clients à Belfort, Montbéliard, Besançon dans un sens ou dans l'autre (possibilité sur Lure, Luxeuil et Vesoul, nous interroger) en voiture, en train ou en autocar. Afin d'éviter des circuits de prise en charge interminables, nous vous proposons de laisser votre voiture au parking de notre agence (places limitées, réservées en priorité à nos clients les plus éloignés -25 kms minimum - à réserver dès votre inscription - parking sous votre entière responsabilité) ou encore d'aller vous chercher en taxi à votre domicile, moyennant supplément. Si vous venez de loin, nous pouvons réserver pour vous un hôtel dans la ville de départ (règlement direct à l'hôtel).

6• CHAMBRES

- À PARTAGER, elles sont acceptées dans la mesure où d'autres personnes ont fait la même demande. Dans le cas où nous ne trouverions pas de partenaire, le supplément chambre individuelle sera demandé au moment du départ, celui-ci ne pourra pas être refusé par le client.
- INDIVIDUELLE, nous attirons l'attention sur le fait qu'il

est très souvent en nombre limité, moins confortables bien que d'un prix supérieur.

- **TRIPLE ou QUADRUPLE**, sous réserve de disponibilité, il faut savoir que ce sont souvent des chambres doubles, dans lesquelles l'hôtelier a ajouté un ou deux lits d'appoint. Le confort de ces chambres est quelquefois réduit. Compte tenu de ces réserves, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou réduction de prix en cas d'insatisfaction.

7• RÉDUCTIONS ENFANTS

Valable uniquement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes.

AUTOCAR : de 2 à moins de 7 ans = 25 %; de 7 à moins de 12 ans = 15 %

AVION : selon le Tour Opérateur, nous interroger.

8• FORMALITÉS SANTÉ

L'organisateur informe le client des diverses formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, certificat de vaccination...). Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Ces formalités administratives ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française: elles sont données à titre indicatif dans ce catalogue.

Attention : entre la parution de ce catalogue et la date de départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Des formalités spécifiques sont appliquées pour les enfants mineurs : se renseigner auprès des autorités administratives. BERNARD VOYAGES ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des amendes et droits résultant de l'inobservation des règlements douaniers ou sanitaires des pays visités. Le prix du voyage ne pourra en aucun cas être remboursé en cas de départ manqué pour non conformité des documents administratifs demandés ou de non respect des heures et lieu de convocation.

9• CESSIION DE CONTRAT

En application de l'article 99 le cédant devra acquitter les frais par personne suivants:

- 46 € jusqu'à 15 jours du départ. - 77 € de 14 à 7 jours du départ.

10• FORFAIT ASSUR'PLUS

(le détail des conditions vous sera remis lors de votre inscription)

Dans tous les programmes de ce catalogue (sauf mention spéciale), nous avons inclus dans nos tarifs une assurance :

- **BAGAGES** : à concurrence de 1525 € / personne franchise de 30 € /dossier - **RAPATRIEMENT** : - frais médicaux 80 000 € / personne pour l'Asie, l'Australie, le Canada, les USA et la Nouvelle Zélande. 30 000 € / pers. pour le reste du monde - frais de secours 1 000 € - frais de recherche 1 000 € - retour anticipé.

- **ANNULATION** : Le détail de notre contrat vous sera remis lors de votre inscription.

En accord avec le décret n° 94490, ce forfait ASSUR'PLUS n'est pas obligatoire et il peut, sur simple demande, vous être déduit à hauteur de 1% du montant du voyage (hors

taxes aéroports, suppléments, frais de visa, hausse de monnaie) lors de votre inscription. Obligation en cas de sinistre : L'assuré doit prévenir immédiatement son agence de voyages. En effet, notre remboursement sera calculé par rapport au barème des frais d'annulation en vigueur à la date de la première manifestation de l'événement entraînant la garantie. Toute évolution, même non - prévisible de son cas ne saurait être prise en compte et risquerait de le pénaliser, l'assureur prenant les éléments médicaux pour déterminer la date d'annulation. Notre assurance de base couvre, sous certaines conditions, les frais d'annulation suivants: AUTOCAR : plus de 30 jours avant le départ : frais de dossier de 30 € / personne non remboursable; entre 30 jours et 21 jours : 25 % du montant total; de 20 jours à 8 jours avant le départ : 50 % du montant total; de 7 jours à 2 jours avant le départ : 75 % du montant total; moins de 2 jours avant le départ et non présentation le jour du départ : 100 % du montant total. AVION : plus de 60 jours avant le départ : 15 % du montant total, de 60 à D - 31 jours : 20 % du montant total, de 30 à D - 21 jours : 30 % du montant total, de 20 à D - 8 jours: 50% du montant total, moins de 7 jours avant le jour de départ et non présentation : 100 % du montant total. Le coût de l'assurance et les frais de dossier par personne restent acquis à Bernard Voyages quelque soit la date d'annulation. Conditions spéciales d'annulation pour les croisières.

• ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

Si vous désirez une assurance plus complète que celle incluse dans nos programmes (frais médicaux supérieurs, remboursement des prestations non utilisées en cas de rapatriement, matériel photo et vidéo, etc.), nos conseillers pourront vous orienter sur les nombreuses possibilités offertes pour partir plus tranquillement.

• COMMENT PROCÉDER EN CAS D'ANNULATION ?

Le remboursement par la Compagnie d'assurance sera calculé par rapport au barème des frais d'annulation en vigueur à la date de la première manifestation de l'événement entraînant la garantie, d'où l'importance de prévenir immédiatement l'agence de voyages par fil, fax ou mail (message sur répondeur 24h/24), ou en tout cas dans un délai de 5 jours ouvrables. En cas de problèmes médicaux, avec interdiction de voyager ou simple avis médical défavorable, l'assuré ne doit pas préjuger lui-même de la consolidation éventuelle de la maladie ou accident. Le traitement du dossier se fera confidentiellement entre le médecin de l'assuré et le médecin conseil de la Compagnie d'assurances. Bernard Voyages ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de refus de prise en charge du dossier par la Compagnie, quelle qu'en soit la raison.

11• APRÈS VOYAGE

Toute réclamation relative à un voyage doit parvenir sous pli recommandé à notre agence dans un délai de 10 jours après la date de retour du voyage. Toute réclamation hors délai sera irrecevable. Une attestation signée du prestataire défaillant ou de l'accompagnateur sera exigée pour toute demande relative à une prestation non conforme à la prestation achetée.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES VOYAGES DE LA BROCHURE :

à retourner **1 place du Champ de Foire - 25200 Montbéliard**

Veuillez inscrire les personnes dont les noms suivent sur le voyage à destination de :

départ le : au prix de :

Noms et Prénoms des passagers

NomPrénomDate de naissance

NomPrénomDate de naissance

NomPrénomDate de naissance

NomPrénomDate de naissance

Mon adresse (à laquelle la facture doit être envoyée)

N°Rue :téléphone :

Code Postal :ville :

Profession :

Acompte de 30% à la réservation, le solde 30 jours avant le départ.

Veuillez trouver ci-joint un chèque de € xnb de personnes =

Réservation faite à le 2008

Signature



Comme convenu au téléphone ou sous réserve de disponibilité, je choisis la ou les places repérées par une croix sur le plan ci-contre.

ATTENTION la configuration autocar ci-contre, s'entend pour des voyages en Europe